

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves,

L'inscription au restaurant scolaire pour la rentrée 2020/2021 est ouverte...

Nouveauté cette année, nous avons décidé de privilégier l'inscription en ligne pour des raisons pratiques, et qui se justifie encore plus en raison de la situation sanitaire.

Vous trouverez, le lien du formulaire d'inscription à compléter directement en ligne ci dessous:

[Formulaire d'inscription](#) (Ctrl + Clic pour suivre le lien)

Avant de commencer, pensez à vous munir de votre attestation de quotient familial, ainsi que du protocole d'accueil individualisé pour les enfants présentant des allergies alimentaires.

Vous trouverez également en pièces jointes les documents suivants:

- Le règlement de la cantine 2020/2021
- La charte de bonne conduite

Les inscriptions en ligne sont ouvertes jusqu'au 24 juin inclus. Nous vous rappelons que l'inscription à la cantine est obligatoire pour les enfants dit "réguliers" comme pour "les occasionnels".

Nous attirons votre attention sur le fait que les enfants dont l'inscription n'aura pas été réalisée ne seront pas acceptés au restaurant scolaire à la rentrée.

Une permanence aura lieu le 26 juin de 18 h à 19 h, au restaurant scolaire, seulement dans le but de récupérer les justificatifs, et répondre aux cas particuliers. Aucune inscription ne sera faite sur place.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter par mail, nous vous répondrons dans les plus brefs délais.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne fin d'année scolaire et de bonnes vacances d'été malgré le contexte actuel.

Le bureau de l'AGREP.